NOS ÉVÊQUES

S. Em. le cardinal-archevêque de Rennes

Le vénérable cardinal Labouré écrit à MM. les curés et recteurs, au sujet des circulaires de M. Combes, une lettre qui fera certainement une impression profonde :

Prêtres et fidèles, dit-il, se sentent frappés dans leur liberté la plus chère. Evêque, je le suis avec eux. Si la voix du droit pouvait être entendue dans le parti qui traite l'Eglise en ennemie et qui s'impose trop ouvertement aux pouvoirs publics, je me serais tourné vers le pouvoir. Mais je n'aurais pas été écouté. Et le ton de sommation, l'accent comminatoire des circulaires qui nous ont été adressées me font juger que, de ce côté, le silence, c'est de la dignité. Je ne trouverai d'écho qu'en m'adressant à vous, Messieurs et chers coopérateurs, et j'ai voulu le faire au lendemain de mon retour à Rennes.

Son Eminence montre ensuite que les deux circulaires sont en contradiction avec le Concordat qui garantit « que la religion catholique sera librement exercée en France». Elle ajoute :

Nous nous trouvons donc en face d'une ingérence du pouvoir civil. Quand même elle ne serait pas aussi désastreuse pour la piété et la foi d'un grand nombre, elle resterait de soi, et de par le Concordat, inacceptable.

Evêque, je ne me plierai pas à des exigences auxquelles je ne pourrais me prêter sans forfaire à ma conscience et à mon honneur. Il y a longtemps déjà que j'exerce la charge pastorale, je me suis toujours montré bien plus soucieux de pacifier des différends et de ménager de justes intérêts que de revendiquer des avantages. Mais je ne livrerai jamais les droits et les pouvoirs qui m'ont été confiés. Quand saint Paul disait à Timothée qu'il avait consacré de ses mains : *Depositum custodi*, il parlait par-dessus lui à tous les évêques, et leur donnait un divin mot d'ordre. Cet ordre m'interdit les mesures que me demande M. le ministre des Cultes.

Citons encore cette belle parole :

Je ne puis, en vérité, me défendre d'une surprise douloureuse quand je constate que ceux qui ont tant reproché à l'Eglise les excommunications prononcées par elle sur des fils révoltés, le sommeil aujourd'hui d'exécuter des interdits laïques portés contre ses meilleurs et ses plus fidèles enfants! Ce n'est pas là le rôle d'un évêque. Il ne peut que laisser retomber sur ceux qui les assumeront les tristes responsabilités dont on lui demande de se charger.

Mgr l'archevêque de Chambéry

Mgr Hautin écrit à M. le préfet de la Savoie :

En réponse à votre note du 22 avril dernier, j'ai l'honneur de vous informer qu'adhérant pleinement aux lettres si modérées et si sages adressées à M. le président du Conseil par LL. EEm. les cardinaux de Paris et de Lyon, relativement aux chapelles et oratoires ouverts dans leurs diocèses.

Je ne pense pas qu'il m'appartienne de donner des ordres formels pour supprimer les chapelles où cet lieu de temps à autre les cérémonies du culte, qu'elles soient annexées ou non aux paroisses, communautés, collèges, hospices, etc. Ce serait priver les fidèles, et cela sans motifs, des facilités qu'ils trouvent de satisfaire leur dévotion et même de remplir leurs devoirs religieux.

Je maintiens donc les choses dans l'état où les ont laissées mes prédécesseurs, avec l'approbation au moins tacite des pouvoirs publics. *Les articles organiques invoqués par la circulaire du 9 avril sont depuis longtemps tombés en désuétude*, et il n'y a, selon moi, aucun intérêt à les remettre en vigueur, dans les circonstances troublées que nous traversons.

Mgr l'évêque de Beauvais

Aussitôt rentré de Rome, Mgr Douais envoie son adhésion à la noble protestation de S. Em. le cardinal Richard :

Permettez-moi, dit-il, de donner publiquement ma plus cordiale adhésion.....

Jeune évêque, je sens très vivement l'atteinte portée à nos droits.....

Mes prédécesseurs ont conservé et protégé, ou même ouvert les chapelles existantes dans l'intérêt du service religieux et des fidèles qui leur étaient confiés. J'ai le devoir de ne pas laisser périr entre mes mains un droit reposant sur un fait ancien et qui répond si bien à ma charge de pasteur.

La cérémonie de mon sacre s'est faite sur la garantie des pouvoirs publics de mon pays; il m'y a été dit de cent manières différentes que l'évêque est *ad ædificationem non in destructionem*. Il bâtit et bénit les églises, il ne les détruit ni ne les ferme. Dans l'espèce, je m'étonne que M. le ministre lui-même me demande de sortir de mes attributions sous prétexte de rentrer dans la légalité : l'exécution de la loi n'appartient pas à l'évêque. Ridicule en me substituant aux procureurs près les Cours et tribunaux, au préfet du département, aux maires et officiers de justice, je commettrais une contravention au décret de 1813, je m'exposerais à de justes poursuites. Quelle chose étrange!

Quant à la prédication, l'évêque seul en connaît.....

Mgr l'évêque de Mende

On nous écrit :

Mgr l'évêque de Mende, contrairement aux affirmations inexactes de plusieurs journaux, n'a rien ordonné à son clergé concernant les circulaires ministérielles. Il s'est contenté de lui demander des renseignements sur la situation des chapelles de son diocèse, ainsi qu'en témoigne la *Semaine religieuse* de Mende. Sa Grandeur n'a rien prescrit non plus touchant les prédicateurs congréganistes, n'ayant pas à les employer dans son diocèse.

LES CAPUCINS DE PARIS

EN CORRECTIONNELLE

Sans instruction préalable, dix-sept Capucins de la rue de la Santé sont cités à comparaître devant la 9e Chambre correctionnelle de la Seine pour l'audience du jeudi 7 mai.

Les vaillants inculpés sont : les RR. PP. François-Xavier, gardien; Eugène, Alphonse, René, Ladislas, Hilaire, Antonin, Dieudonné, Théotime, Fulgence, Chrysostome, Césaire et Marie-Bernard (ce dernier est un missionnaire d'Abyssinie, ami du raz Makonnen), et les FFr. Jérémie, Théodore, Aurélien, Damien.

LE ROI ÉDOUARD VII

AU VATICAN

C'est bien comme nous l'avons annoncé entre 3 et 4 heures de l'après-midi d'hier mercredi que S. M. le roi Edouard VII est allé faire sa visite au Saint-Père Léon XIII.

Il était accompagné de M. Ch. Hardinge, de sir Stanley Clarket et du contre-amiral Lambton qui avaient pris place près du souverain dans le landau de l'ambassadeur britannique.

C'est de l'ambassade qu'eut lieu le départ. Mgr Stonor et un grand nombre des membres de la cour pontificale attendaient Edouard VII dans la cour Saint-Damase.

C'est par l'ascenseur que le roi est monté jusqu'aux appartements du Saint-Père : Mgr Stonor et Mgr Merry del Val accompagnaient le souverain qui entra avec eux dans l'antichambre du Pape.

Le Saint-Père, vêtu de la robe blanche avec aumusse de velours rouge bordé d'hermine, vint au seuil de son cabinet particulier recevoir le monarque anglais et l'introduisit. La porte aussitôt se referma et un garde noble en prit la garde.

Le Saint-Père et le roi Edouard restèrent seuls un quart d'heure environ. Puis le Pape ayant sonné, les personnages de la suite du roi furent introduits et présentés au Saint-Père par le roi lui-même.

La visite était terminée. Edouard VII prit congé du Pape et alla chez le cardinal Rampolla où il ne resta que quelques instants. En se retirant, le roi dit au cardinal qu'il le dispensait de rendre la visite qu'il venait de faire au Pape.

Le cardinal Rampolla suivant le roi descendit avec lui par l'escalier de Charlemagne dans la basilique de Saint-Pierre qu'il parcourut rapidement. A la porte de l'immense église, le cardinal Rampolla salua une dernière fois le roi qui remonta en voiture et regagna directement le Quirinal.

On ne sait rien d'exact de la conversation entre le Pape et le roi. On dit cependant que Léon XIII l'a remercié de la liberté et du respect dont jouit le catholicisme dans toute l'étendue de l'empire britannique.

Enfin, il paraît qu'Edouard VII a demandé au Saint-Père son portrait avec sa signature autographe. Le Saint-Père a promis de lui envoyer ce portrait à Londres.

—o—

Hier soir, le roi Edouard a reçu, dans un grand dîner à l'ambassade d'Angleterre, toute la cour d'Italie. Il y avait 80 couverts.

Rome était brillamment illuminée.

—o—

Voici ce que notre correspondant particulier nous écrivait avant la visite royale :

Rome, le 27 avril.

L'attitude de la presse anticléricale romaine a été fort significative ces jours-ci. Dès que l'arrivée d'Edouard VII a été annoncée, ils n'ont plus eu qu'une seule préoccupation : la visite du roi d'Angleterre au Pape. Il semblait vraiment que tout le reste disparaissait à leurs yeux devant cette visite-là.

C'est avec insistance que ces feuilles ont rappelé les difficultés artificieusement créées lors de la venue du shah de Perse. Il est évident qu'en un certain monde l'on a caressé, un moment, le rêve de voir se reproduire des incidents pareils. Mais le roi d'Angleterre a jugé avec raison que c'était pour lui un devoir de saluer l'auguste chef spirituel d'un nombre considérable de ses sujets.

L'on a justement rappelé à ce propos que l'Angleterre venait d'adopter une loi singulièrement différente des lois qu'on nous promet contre l'enseignement catholique en France. Le *Croix* a eu occasion de mettre en lumière la portée de l' « Education-Bill » : désormais l'Etat subventionnera à tous les frais de l'enseignement catholique. Les catholiques — et les confessions protestantes ou ritualistes ont les mêmes avantages — n'ont qu'à fournir les locaux..... L'on ne sait pas généralement que les catholiques auraient même pu obtenir des avantages plus grands que les ritualistes; avec un grand sens politique et une incontestable clairvoyance apostolique, ils ont préféré le droit commun. Ils ont ainsi, comme les ritualistes, deux membres de l'administration locale dans la Commission scolaire dont ils désignent eux-mêmes les quatre autres membres.

Mais si une politique aussi équitable est de nature à mériter la reconnaissance de l'Eglise, il est d'autres considérations qui ont sans doute fait plus d'impression sur l'esprit avisé d'Edouard VII. Les grandes lignes de la politique anglaise sont déterminées par le travail du rassemblement des différentes parties de l'empire. Et tout indique que le gouvernement de Londres, si attentif à préparer une plus grande solidarité économique entre la métropole et ses colonies, n'est aucunement indifférent à l'union morale, faite d'impondérables, qui est possible tout de suite.

Le roi d'Angleterre, avec ses ministres et son Parlement, est convaincu que cette union sera assurée par un certain sentiment de bien-être moral, bien-être moral impossible, quand les consciences sont opprimées, et quand les droits sont violés.

Or, en Australie et au Canada, le catholicisme est une puissance considérable; lorsque S. Em. le cardinal Moran est rentré à Sydney à la suite de son voyage en Europe, il y eut, dans toute l'immense cité, un ébranlement énorme pour recevoir en triomphe ce prince de l'Eglise. Protestants et catholiques joignirent leurs acclamations, tant est forte la « position » de l'Eglise là-bas. Ne parlons pas du Canada : tout le monde sait l'influence des catholiques — des Canadiens français — dans le « Dominion ».

Tout se tient dans cette politique de l'Angleterre : le « Land-Bill » qui sera voté certainement, va réparer, en Irlande, des siècles d'injustice et va reconstituer dans la verte Erin cette forte race de petits propriétaires qu'un budget, surchargé par des lois sectaires, écrase chez nous à force d'oppression fiscale.

A ce point de vue, la visite du roi d'Angleterre au Pape symbolise et synthétise un mouvement historique d'une immense portée.

—o—

Dimanche prochain, c'est l'empereur d'Allemagne qui, partant de sa légation auprès du Saint-Siège, ira à son tour saluer le Souverain Pontife.

Il serait trop douloureux pour nous d'insister sur certains rapprochements. Disons simplement ceci, en nous mettant pour une seconde au point de vue où pourraient se mettre des politiques incroyants : quand M. de Bismarck inaugurait son Kulturkampf, il avait abattu (du moins il le croyait) la France; l'Autriche était humiliée, et il semblait qu'aucune puissance ne pouvait plus protéger l'Eglise contre les coups de bélier du Chancelier de fer.

Il n'en est plus ainsi : la puissance morale de l'Eglise a grandi, et, plus que jamais, les politiques ont besoin d'elle. C'est dire que le Kulturkampf français n'est pas seulement, de la part des « hommes d'Etat » qui humilient la France, un acte de suprême injustice contre les fils catholiques de la patrie française. C'est une politique folle, sans résultats possibles — même dans l'hypothèse de nos sectaires. Disons mieux : c'est purement et simplement une trahison en face de l'étranger!

B. Simon.

ÇA & LA

Morts d'hier

A Paris, M. Charles Poussielgue, le grand éditeur catholique, 3, rue du Regard. — Mme Royannez, veuve du Proscrit de l'Empire, belle-mère de M. Clovis Hugues. — Mlle Elisabeth de Saint-Chamans, 60, boulevard Latour-Maubourg, 9 ans. — M. Couturier, dessinateur caricaturiste, 30 ans. — A Saint-Pétersbourg, M. Paul de Chaille, écrivain et explorateur, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Convocation d'électeurs

Le *Journal officiel* publie des décrets convoquant pour le 24 mai les collèges électoraux des arrondissements de Forcalquier (Basses-Alpes) et Montbéliard (Doubs), à l'effet d'élire chacun un député, en remplacement de MM. Defarge et Borne, élus sénateurs.

Des décrets convoquant pour le 17 mai les électeurs des cantons de Tourteron (Ardennes), de Château-d'Oléron (Charente-Inférieure), de Pierrelate, Romans (Drôme), de Sainte-Suzanne (Mayenne) et de Jussey (Haute-Saône) à l'effet d'élire un conseiller général, et les électeurs du canton de Saint-Benoist-du-Sault (Indre) à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement.

ÉCHOS DE PARTOUT

——— Un Congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée se réunira à Bordeaux du 1er au 5 juin. Ce Congrès est placé sous la présidence d'honneur de M. Casimir-Périer, et sous la présidence effective de M. Bayssellance, ancien maire de Bordeaux.

——— Des établissements de facteur-receveur sont créés à Balaeffre (P.-O), et à Andilly (S.-et-O.).

——— En Russie, un ukase impérial ordonne au Sénat de publier un nouveau Code pénal.

——— Hier a eu lieu, à l'église russe de la rue de Longchamp, à Nice, le mariage de la princesse Nathalie Mestcherskay, demoiselle d'honneur de la Tsarine, avec le comte Paul Ignatieff, maître de cérémonie à la cour impériale, fils du comte Ignatieff, ancien ambassadeur.

——— Le grand-duc Michel Nicolaïewitch, président du Conseil de l'Empire russe, après un séjour d'un mois, est parti hier soir pour Baden-Baden.

——— Le 7 mai, sera posée à Monthoron, près Nice, par la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, la première pierre de l'hôpital anglais dit *Victoria Memorial Hospital* qui pourra contenir plus de 30 malades.

LES GRÈVES

Auxerre. — Les ouvriers syndiqués se sont réunis en assemblée plénière, dans la salle de la Fédération des Syndicats.

Les fonds ont été votés pour venir en aide aux grévistes.

Le Mans. — Les ouvriers maçons se sont mis en grève après une démarche sans succès auprès des patrons.

Ces ouvriers demandent que les salaires soient portés de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 l'heure.

Mme la duchesse d'Uzès

Invitée par M. le président de la République à la soirée de gala donnée à l'Opéra à l'occasion du roi d'Angleterre, Mme la duchesse d'Uzès, douairière, a décliné l'invitation.

La *Libre Parole* a annoncé sous toutes réserves que le refus était accompagné d'une lettre conçue « en termes sévères ».

Mme la duchesse d'Uzès a télégraphié au *Gaulois* :

Arthur Meyer « Gaulois », Paris.

En effet, suis invitée gala Opéra, auquel je ne puis me rendre, mais suis étonnée qu'on ait pu connaître ma réponse au président de la République qui est d'ordre privé.

Amitiés.

Duchesse D'Uzès, *douairière*.

Nous ne pouvons que rendre hommage, avec le *Gaulois*, à la délicate réserve de Mme la duchesse d'Uzès.

LES MANIFESTANTS

DEVANT LES TRIBUNAUX

Quatre autres manifestants de Nîmes ont comparu hier, mercredi, en police correctionnelle, défendus par MM. de Daudet, de Vatteville et Chatel. Après les plaidoiries, le jugement a été renvoyé à une audience ultérieure.

Le tribunal correctionnel du Mans a rendu son jugement dans l'affaire des 4 manifestants poursuivis pour outrages aux agents. Le jugement relève sévèrement les variations apportées par les agents dans leurs différentes déclarations, et blâme leurs chefs qui avaient mis les agents en bourgeois.

Un des manifestants est acquitté. Deux autres sont condamnés à 16 francs d'amende avec sursis. Le quatrième est condamné à 16 et 11 francs d'amende.

Tous les prévenus avaient des antécédents très honorables.

L'AFFAIRE HUMBERT

Mardi prochain aura lieu dans le cabinet de M. Leydet, juge d'instruction, l'interrogatoire définitif de Thérèse Humbert; celui de Frédéric Humbert sera subi jeudi.

Les interrogatoires d'Emile et de Romain Daurignac suivront à quelques jours d'intervalle.

Le dossier sera ensuite communiqué au Parquet.

A l'Étranger

Allemagne et Italie

GUILLAUME II A ROME

C'est aujourd'hui jeudi que l'empereur d'Allemagne quitte Berlin pour l'Italie où il se rend lentement.

Il trouvera ses deux fils à Florence. L'impératrice ne l'accompagne pas, bien qu'elle soit rétablie.

Guillaume II doit arriver à Rome samedi matin 2 mai. Il aura été rejoint en route par M. de Bülow, qui était à Sorrente depuis plusieurs semaines, et par le maréchal de Waldersee.

C'est dimanche, 3 mai, qu'il fera sa visite au Vatican où il sera reçu par le Saint-Père.

Déjà les équipages particuliers de Guillaume II sont à Rome. Il y a plusieurs voitures et 10 chevaux, parmi lesquels le cheval blanc que Guillaume II montait lors de son voyage en Terre Sainte.

Espagne

PAS DE CRISE

Pendant quelques jours, on a recouté une crise ministérielle. Les élections n'avaient pas satisfait quelques-uns des ministres. M. Maura, ministre de l'Intérieur, voulait se retirer. M. Silvela, à qui le roi a maintenu sa confiance, a fait comprendre à ses collègues qu'ils devaient rester à leur poste, tout au moins jusqu'après les élections sénatoriales. Il n'y a donc pas de crise, du moins pour le moment.

Siam

FACHEUX INCIDENTS — UN ASSASSINAT

Le courrier d'Extrême-Orient apporte la nouvelle que de nombreux incidents se sont produits au Siam, à Battambang. Des serviteurs, des employés et des plantons au consulat de France ont été victimes de trois guets-apens de la part d'employés de l'administration siamoise. Une des victimes est morte, l'autre grièvement blessée.

La police siamoise a assisté sans intervenir, impassible, à ce lâche assassinat.

Maroc

ATTAQUE D'UNE VILLE

Tanger, 30 avril. — Quatre Juifs et deux Marocains qui viennent d'arriver d'Arzila annoncent que cette ville a été attaquée, hier matin, par le brigand Raisuli, chef de la tribu des Beni-Arros. Il y a eu plusieurs tués des deux côtés. La ville se défend, mais elle manque de munitions et de vivres.

Les réfugiés se sont échappés sous une pluie de balles; la barque qu'ils montaient a été criblée de projectiles.

Le pacha de Tanger a envoyé 200 hommes et 20 000 cartouches de fusil à Arzila.

Les fugitifs sont très excités; il est possible que la situation ne soit pas aussi grave qu'ils le disent.

Chine

ENCORE LES BOXEURS

D'après une dépêche de Chan-Toung, une secte nouvelle, pareille à celle des Boxeurs, prend une grande extension dans la province de Kiangnan (80 % de la population en fait partie). Parmi les insurgés, on trouve un nombre très considérable de militaires et de fonctionnaires subalternes. Tous ces gens se reconnaissent par des signes secrets, et, étant donnés leur fanatisme et leur haine des étrangers, des troubles sanglants sont à craindre, notamment dans le sud-ouest de la Chine.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

JEUDI 30 AVRIL

Baromètre. — Le baromètre est inférieur à 760m/m sur toute l'Europe, excepté dans le sud de l'Italie et en Russie. La dépression d'Irlande descend vers la Gascogne.

A Paris nous avons 755m/m.

Le vent est modéré ou assez fort du Sud sur la Manche, du Sud-Est en Provence; il est assez fort ou fort du Sud sur nos côtes de l'Océan.

Des pluies ont tombées dans quelques stations du Nord et du centre du continent ainsi que dans l'ouest de l'Europe. En France, elles ont été encore générales.

La température est restée sensiblement la même. Ce matin, le thermomètre marquait + 4 à Wisby, + 11 à Paris, + 16 à Brindisi, + 3 au Puy-de-Dôme, — 5 au mont Mounier, — 9 au Pic-du-Midi.

Probable. En France, le temps va rester chaud, des ondées orageuses sont probables. A Paris, hier, averse.

La mer est houleuse sur l'Océan, agitée ailleurs.

Samedi 2 mai, 121e jour de l'année.
Durée du jour : 15 h. 31.
Soleil. — Lever : 4 h. 40. Coucher : 7 h. 12.
Lune. — Lever : 6 h. 5. Coucher : , h. ...

DÉPARTEMENTS

Marne. — **Ravisseur d'enfants.** — Deux nomades, Claudon, 53 ans, aveugle, exerçant la profession de musicien, et son gendre, Degraeve, 45 ans, rémouleur, ont été arrêtés dans leur roulotte à Sermaize et écroués à Vitry-le-François pour rapt d'un enfant, Jules Lemoine, 12 ans, né près de Raon-l'Etape (Vosges).

Cet enfant a été enlevé par les ravisseurs par la gendarmerie, qui l'a conduit à Vitry-le-François pour y être hospitalisé.

Allier. — **Morte à 102 ans.** — On nous écrit de Vichy que lundi est morte dans cette ville Mme Vve Ravanier-Peignoux, née Forestier.

La vénérable défunte était née le 1er mars 1801 à Saint-Gérand-le-Puy (Allier), avait donc plus de 102 ans.

Cher. — **Pluie de soufre.** — On nous écrit de Brnères-Allichamp qu'un fait assez curieux pour être relaté vient de se produire dans cette commune. Une grande quantité de soufre était mélangée à la pluie qui tombait. Quand celle-ci eut cessé, dans les excavations des chemins le soufre pouvait se ramasser à poignée.

Alpes-Maritimes. — **Coups de fusil contre un train.** — Les voyageurs qui se trouvaient dans le train qui partit hier de Cannes à 2 h. 40 de l'après-midi entendirent au moment où ils passaient entre le golfe Juan et Juan-les-Pins, deux coups de fusil.

Des grains de plomb traversèrent le chapeau d'une dame qui était dans un wagon de troisième.

Les employés de la gare de Juan-les-Pins ont été informés de cet incident par les voyageurs. Ces derniers ont déclaré que les coups de feu ont été tirés par un chasseur qui se trouvait dans la plaine, près du vallon qui traverse le domaine de la villa Eucalyptus.

Bouches-du-Rhône. — **Bébé étouffé par une cordelette.** — Mme Perrotti, ménagère à Marseille, était sortie hier soir vers 6 heures pour faire une course, laissant son jeune enfant, âgé de 6 mois, dans son berceau. Pour éviter qu'il ne tombât, elle eut la fâcheuse idée de l'attacher par une cordelette lui barrant la poitrine. L'enfant tomba, restant suspendu par le cou; l'asphyxie fut presque immédiate.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Marché du 30 avril.

CÉRÉALES

	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	BLÉS Ouv.	BLÉS Clôt.	FARINES Ouv.	FARINES Clôt.
Courant	16,60	16,50	17,75	17,50	24,45	24,40	32,70	32,10
Prochain	16,50	16,50	17,50	17,50	24,30	24,20	32,60	32,25
Mai-juin	16,50	16,55	17,50	17,50	24,25	24,25	32,25	32,25
4 de mai	16,00	16,00	17,	17,	24,05	24,25	32,10	32,25
Juillet-août	16,25	16,30	16,25	16,25	23,70	23,75	32,10	32,15
4 derniers	16,40	16,40	16,25	16,25	22,75	22,00	31,10	31,25
Tendance	calme	calme	soutenu	soutenu	calme	calme	calme	ferme
Circulation	nulle		nulle		nulle		nulle	

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILE DE LIN Ouv.	HUILE DE LIN Clôt.	HUILE DE COLZA Ouv.	HUILE DE COLZA Clôt.	ALCOOLS Ouv.	ALCOOLS Clôt.	SUCRES Ouv.	SUCRES Clôt.
Disponible								
Courant	56,75	56,50	51,25	51,25	47,25	45,75	25,25	25,25
Prochain	57,	56,50	51,50	51,25	46,75	46,25	25,25	25,37
Juillet-août							25,37	25,37
4 de mai	57,	56,75	52,25	52,25	46,50	45,	25,62	25,62
4 d'octobre							27,12	27,25
4 derniers	54,25	54,75	53,75	54,	45,	45,		
Roux								
Raffinés								
Tendance	calme	calme	calme	calme	faible	faible	calme	calme.
Circulation	2 400 qtx		nulle		nulle		nulle	
Stock					6 925			

A l'occasion de la venue à Paris du roi d'Angleterre, la Bourse de commerce sera fermée samedi prochain, 2 mai.

MARCHÉ DU HAVRE

30 avril matin.

Arrages	Cotons	Cafés	Laines	Poivres	Indigo
Avril 1903	64 75	84 ..	... ..		
Mai	64 57	31 25	150 ..		
Juin	64 25	31 50	149 50		
Juillet	64 25	31 75	151 ..		
Août	64 12	32 ..	152 50		
Septembre	63 62	32 25	153 ..		
Octobre	58 75	32 50	154 ..		
Novembre	56 12	32 75	154 ..		
Décembre	55 87	33 ..	154 50		
Janvier 1904	55 25	33 25	155 ..		
Février	55 12	33 50	155 ..		
Mars					
Tendance	calme	soutenu	ferme		
Ventes	250	2 500			

OBSERVATIONS. — Mai, Cotons : hausse 1/8, soutenue. — Cafés : inchangés, soutenus, vente 5000 sacs. — Laines : inchangées, fermes.

Cote de la laine peignée à Roubaix

Roubaix, 30 avril.

On cotait ce matin en Bourse :

5,87, mai, 5,85, juin, 5,87, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars. Affaires à midi 25 000 kilos.

La Villette du jeudi 30 avril

	QUANTITÉS Amenés	QUANTITÉS Vendus	Reste en vente	Prix du kilog. par qualité Viande nette 1re	2e	3e	Viande sur pied 1re	2e	3e
Bœufs	1 285	1 175	110	1,44	1,30	1,10	0,90	0,70	0,60
Vaches	787	724	63	1,44	1,30	1,10	0,90	0,70	0,50
Taureaux	207	244	40	1,25	1,13	0,95	0,75	0,65	0,55
Veaux	1 250	1 176	80	1,60	1,40	1,20	0,90	0,80	0,60
Moutons	15 527	14 600	88	1,45	1,35	1,25	0,85	0,75	0,57
Porcs	4 125	4 125	00	1,40	1,35	1,30	0,90		0,65

Bœufs, vaches, taureaux. — Tendance calme.
Veaux. — Tendance mauvaise.
Moutons, porcs. — Tendance calme.

VIN 3f25 [illegible]

LE VIN DE VIAL est un modificateur puissant de l'organisme dans les cas de débilité générale, croissances difficiles, longues convalescences, anémie, chlorose, perte de l'appétit et des forces.

VIN DE BORDEAUX à très bas prix. Échantillon gratuit. A. L. Rion, propriétaire, à Pauillac (Gironde).

A ORDRE :
1° La vraye et solide dévotion des chrétiens publié en 1855;
2° Ouvrages de M. l'abbé Migne : *Démonstrations évangéliques. — Perpétuité de la foi dans l'Eglise catholique. — Catéchisme philosophique. — Œuvre de polémiques*, etc.
S'adresser à M. l'abbé Laurent, curé de Mourioux (Creuse.)

NUBIAN CIRAGE Sans brosse.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT

IMPORTANT POUR CONGRÉGATIONS

Ancien CHATEAU, autrefois COUVENT, joignant le bord du RHIN moyen, près de MAYENCE, dans environs magnifiques au milieu d'un grand parc et de vignes excellentes, le tout entouré d'un grand mur contenant une terre de 11-12 hectares. La possession est spécialement convenable à un *couvent* ou une école *conventuelle*. Il sera vendu à un prix très modéré.

Renseignements sous « Catholique 175 » à M. RUDOLF Mosse, Francfort-sur-Mein.

L'UNION

Fondée en 1829. — Une des deux plus anciennes Compagnies Françaises d'Assurances sur la Vie Humaine.
ASSURANCES sur la VIE RÉMUNÉRATRICES. — DOTATIONS (Combinaisons Nouvelles)
RENTES VIAGÈRES à 8, 10, 12, 14, 16 % DU CAPITAL CONSTITUTIF
Ses garanties de 154 Millions et son Excédant libre supplémentaire de 29 Millions font de l'Union incontestablement une des plus riches Compagnies.
Tarifs et Renseignements, s'adresser au Siège Social, 9, Place Vendôme.

BOURSE DE PARIS

30 avril (clôture)

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS
3 % comptant
3 % terme
3 % amort. comptant
3 % amort. terme

EMPRUNTS DE VILLES
Ville 1865 4 %
— 1869 4 %
— 4471 3 %
— quarts
— 1875 4 %
— 1876 4 %
— quarts
— 1879 3 1/2 %
— quarts
— 1880 3 1/2 %
— quarts
— 1886 3 1/2 %
— quarts
— 1900 2 % (Métrop.)
— quarts

EMPRUNTS DES COLONIES
Tunisie 3 %
Tonkin 3 1/2 %
Madagascar 2 1/2 %
Indo-Chine 3 1/2 %

VALEURS FRANÇAISES
Banque de France
— de Paris
— Transatlantique
Compagnie Algérienne
Comptoir National
Crédit Foncier d'Algérie
Crédit foncier
Communales 1879 2,50
— 2 %
Foncières 3 % 1879
Communales 3 % 1880
Foncières 3 % 1885
— 2,50 1885
— 2 %
Communales 3 % 1887
— 2,50 1892
Foncières 2,50 1895
Comm. 2,50 1899 libéré
Bons de 100 fr. 1887
Bons de 500 fr. 1888
Banque hyp. de France
— — 1891

VALEURS FRANÇAISES (ACTIONS ET OBLIGATIONS)
Crédit industriel
Sociétés marseillaises
Crédit Lyonnais
Crédit mobilier
Soc. Foncière lyonnaise
Soc. Générale
S. Fr. de l'Afr. du Sud
Banque internationale
Banque parisienne
Bons de Jouissance
— obligat. 3 %
Départements actions
— — obligations 3 %
— — — 3 1/2 bons
Ch. Econom. oblig. 3 %
Est Algérien actions
— Obligations
Est actions
— jouissance
— obligations 5 %
— — 3 %
— Nouvelles
— — 3 1/2
Oblig. Grande-Ceinture
Lyon actions
— oblig. 5 % 1880
— — 3 % 500
Bourbonnais
Dombes 3 %
— 3 % nouveau
Genève 5 % 1895
— 3 % 1897
Méditerranée 5 %
— 1892-95
Fusion anciennes 3 %
— nouvelle 3 %
P.-L.-M. 3 1/2
Midi actions
— obligations 3 %
— nouvelles
— — 3 1/2
Nord actions
— obligations 3 %
— nouvelles
— — 3 1/2
Orléans actions
— actions jouissance
— obligations 3 %
— nouvelles
Orléans 3 1/2
— Grand Central

VALEURS ÉTRANGÈRES
Quest actions
— obligations
— nouvelles
— 3 1/2
Quest. algérien actions
— — oblig. 3 %
Réunion obligations 3 %
Sud de la France actions
— — obligat.
Docks de Marseille
Magasins généraux
Eaux (Compagnie Générale)
Gaz France et Etranger
Gaz Parisien
— (Jouissance)
Transatlantique
Messageries
Metropolitain
Omnibus
Tramways-Nord Parisien
Ch. de fer et Tram. élect.
Tramways généraux
Voitures
Tractions
Maisons
Mélaux
Sels gemmes
Panama obligations
— 500 F.
Panama bons à lots 1890
Suez actions
— parts fondateurs
— Société civile
Dynamite Centrale
Forces motrices Rhône
— parts fondateurs
Thomson-Houston
Téléphones

FONDS ÉTATS ÉTRANGERS
Argentin 1899
Autrichien 4 %
Brésilien 4 % 1889
— 4 % 1893 Funding
Chilien 5 % 1895
Chine 4 % 1896
— 5 % 1898
Congo, lots 1887
Egypte Dette
— Unifiée
— 3 1/2 Privilégiés
— Domaniale
Espagnole Exter. 4 % ant.
— — terme

VALEURS ÉTRANGÈRES
Cuba 6 %
Chili 6 %
Hanki 6 % 1890
Hellénique 1881 5 %
— 1884 5 %
— 1887 4 %
Hongrois 4 %
Hongrois 5 %
Bulgare 5 % 1892 libéré
Italien 5 % comptant
— — terme
Victor-Emmanuel 1885
Norvégien 3 % 1888
— 3 1/2 1894
Portugais 3 %
— 4 1/2
— 4 % 1890
4 1/2 % 1891 oblig. Tabacs
Roumain 5 %
— 5 % 1892
— 5 % 1893
Bons du Trésor 5 %
Russe 4 % 1867 1889
— 4 % 1880
— 4 % or 1889
— 1889 2e et 3e séries
— 1890 4e
— 1894 5e
Consolidés 1er ch. D.
— 4 % 1894 2e
— 3 % 1891-1894
— — 1896
— 3 1/2 1894
— inter. Consol. 4 1/2
— inter. 4 % 1894
— Transcaucas. 4 %
— — 4 %
Suède 3 1/2 1895
Serbe 4 % 1895
Serbe 5 %
Suisse ch. de fer 90 3 %
Turc A % Bât. R.
— — Bât. C.
— — Bât. D
Ottomane Consolidée
— Priorité
— Douanes
— Tombac 4 %
— 4 % 1894
— 5 % 1896

VALEURS ÉTRANGÈRES
Banque ottomane

VALEURS ÉTRANGÈRES & FRANÇAISES (ACTIONS)
Foncier d'Autriche
Foncier Hongrois
Crédit foncier de Hongrie
Andalous actions
— oblig. 1re série
— — 2e —
Autrichiens actions
— obl. 1re série
— — 2e —
— — 3e —
— Nouveau réseau
Ramas-Hendek
Omorfo Actions
— obligations
Lombards actions
— oblig. 3 %
— — 4 %
Méridionaux actions
Nouvelle Railway Co
Nord Espagne actions
— oblig. 1re hypoth.
— — 2e —
— — 3e —
— — 4e —
— — 5e —
Pampelune 1re hypoth.
Barcelone 1re —
Asturies 1re —
— 2e —
— 3e —
Portugais ch. de fer act.
— oblig. 1re rang
Salonique Constantinople
Saragosse actions
— oblig. 1re hypot.
— — 2e —
— — 3e —
Sud Espagne oblig. 3 %
Wagons-Lits actions
Usines de Briansk
Rio-Tinto
Mondovico
Tabacs ottomans actions
Tabacs Philippines
Tabacs Portugal actions
Smyrne-Cassaba oblig. anc.
— obligations nouvelles

VALEURS FRANÇAISES (Actions)
Suez. Actions jouissance
Midi actions jouissance
Nord — jouissance

VALEURS FRANÇAISES (ACTIONS)
Ouest
Dakar-Saint-Louis
Lyon du Nord ch. de fer
Alsacienne Lorraine
Société Civ. Nord
Annuités Orléans-Châtelaud
Banque de l'Algérie
Banque de l'Indo-Chine
Entrepreneurs (s. compt.)
Eaux (Cie Gén. jouissance)
Eaux pour l'Etranger
Eaux de Vichy
Gaz de Borde